



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
20 rue des Docteurs Dumas  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

40

Suppléants ayant voix  
délibérantes :

4

Conseillers représentés :

9

Total votants :

53

# DÉLIBÉRATION

N° 20180215-20

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 FÉVRIER 2018 à 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation : 8 février 2018

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 15 février 2018 à 19h00, Avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

### Conseiller.e.s présent.e.s :

Daniel LAFAY, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean Louis GADOUX, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Didier ROMEUF, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Claude NOWOTNY, Abdelhraman MEFTAH, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Pierre ROZE.

### Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Christiane SAMSON  
Jeannine SUAREZ à Marc DELPOSEN  
Aline LEBREF à Jean-Louis GADOUX  
Pépita RODRIGUEZ à Tony BERNARD  
Bernard VIGNAUD à Patrick SOLEILLANT  
Philippe OSSEDAT à Frédérique BARADUC  
Gérard BAUREZ à Martine MUNOZ  
Thierry DEGLON à Jacqueline MALOCHET  
Jean François DELAIRE à Olivier CHAMBON

**Conseiller.e.s absent.e.s :** Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Philippe CAYRE, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Carine BRODIN, Hélène BOUDON.

**Conseillères suppléantes ayant voix délibérantes :** Séverine CHAPUIS, Christine PETRUCCI, Arlette RELIER, Sylvie CHAUNY.

Secrétaire de séance : Benoît GENEIX

**ÉTUDE PRÉALABLE AU TRANSFERT DES COMPÉTENCES  
EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT**

*Rapporteur : Serge PERCHE, Vice-Président*



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
20 rue des Docteurs Dumas  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

**Vu** la délibération n°20170921-26 du Conseil Communautaire, approuvant :

- le lancement d'une consultation pour la réalisation d'une étude préalable au transfert des compétences eau potable et assainissement ;
- la constitution et la coordination d'un groupement de commandes avec la Commune de Thiers, qui souhaite lancer une étude préalable à la fin des DSP relatives aux compétences eau potable et assainissement prévues le 31 décembre 2019.

**Considérant** que ces études ont pour objet :

- de définir les modalités et les conséquences financières, techniques et juridiques d'un transfert des compétences eau potable et assainissement à la Communauté de Communes ;
- de définir spécifiquement les modalités d'exercice de ces compétences pour la Commune de Thiers.

**Considérant** que l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Département du Puy-de-Dôme sont susceptibles de financer ces études, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

	Marché Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne			Marché Thiers			TOTAL (sans les doublons)
	tranche ferme	tranches optionnelles	TOTAL	tranche ferme	tranches optionnelles	TOTAL	
Subvention AELB	26 239,20 €	/	26 239,20 €	/	/	/	26 239,20 €
Subvention CD63	19 679,40 €	24 623,40 €	44 302,80 €	1 856,70 €	17 094,30 €	18 951,00 €	47 780,40 €
Autofinancement (HT)	19 679,40 €	57 454,60 €	77 134,00 €	4 332,30 €	39 886,70 €	44 219,00 €	85 248,40 €
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>65 598,00 €</b>	<b>82 078,00 €</b>	<b>147 676,00 €</b>	<b>6 189,00 €</b>	<b>56 981,00 €</b>	<b>63 170,00 €</b>	<b>159 268,00 €</b>

**Considérant** que le Département du Puy-de-Dôme est susceptible de financer à la fois l'étude de la Communauté de Communes et l'étude de la Commune de Thiers, à la condition qu'il y ait un porteur de projet unique.

Il est proposé au Conseil Communautaire, que la Communauté de Communes porte au nom des deux collectivités, la demande d'aide financière auprès du Département du Puy-de-Dôme. Dans ce cadre, le reversement de la part de subvention destinée à Thiers sera encadré par une convention de mandat à venir.



**Thiers Dore  
et Montagne**  
L'INTERCO

Communauté de Communes  
Thiers Dore et Montagne  
20 rue des Docteurs Dumas  
63300 THIERS  
04 73 53 24 71  
contact@cctdm.fr

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** le lancement de l'étude et son plan de financement prévisionnel,
- **Autorise** le Président à solliciter une aide financière à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et au Département du Puy-de-Dôme pour la réalisation de ces études dans les conditions susmentionnées,
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 53	Conseillers présents : 44	Représentés : 9	Non-participation :
TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 53	Pour : 53	Contre :	

Abstentions :

*Pour ampliation certifiée conforme,*

Le Président,

Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon



AR PREFECTURE

063-200070712-20180215-20180215\_20-DE  
Regu le 07/03/2018



*[Handwritten signature in blue ink]*